

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUIN 2024**

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH Président
 Mme JACOB -SCHUHMACHER - DGS
 Mme Camile HALLAK-ZABROCKI -DGOS
 M. Jérémie CASABIELHE - DSS - ayant donné mandat à Mme JACOB -SCHUHMACHER
 Mme Isabelle DELACROIX- DGRI-
 M. Nicolas ALBIN - DGRI
 M. Didier SAMUEL - INSERM -ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
 M. Yvan DELAUNOIT -CNRS-
 Mme Catherine GRENIER - CNAM
 Mme Louise BOURDEL -MSA-
 M. Philippe BERGEROT - LNCC
 Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC
 M. François DUPRE- Fondation ARC
 M. Xavier TROUSSARD - FHF -
 Mme Karelle HERMENIER- FHF-
 M. Franck DENIS - FHP-
 Mme Sophie BEAUPERE - UNICANCER -
 M. Eric RAYMOND - FEHAP-
 M. Philippe GIRAUD - Personnalité qualifiée
 Mme Frédérique PENAULT-LLORCA - Personnalité qualifiée - ayant donné mandat à Mme BEAUPERE
 M. Patrick PESSAUX - Personnalité qualifiée -
 M. Jean-Yves CAHN - Personnalité qualifiée - ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
 M. El Mouhoub MOUHOUD - Personnalité qualifiée -
 M. Jérôme JUMEL - Personnalité qualifiée - représentée par Mme JACOB -SCHUHMACHER
 Mme Linda CAMBON - Personnalité qualifiée - représentée par M. Philippe GIRAUD
 M. Khalifé KHALIFE - Sénateur

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer.

N°	OBJET	TEXTE	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 12 mars 2024	<i>Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer,</i> Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 12 mars 2024.	Votée à l'unanimité
2	Approbation du rapport d'activité 2023 de l'Institut national du cancer	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer,</i> Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport d'activité 2023 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité

3	Approbation du rapport de performance 2023 de l'Institut national du cancer	Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport de performance 2023 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité
4	Approbation de la cession par vente d'un bien immobilier acquis dans le cadre d'un leg	Vu les articles 9.1.11 et 9.1.13 de la convention constitutive de l'INCa, Après avoir pris connaissance du rapport relatif au projet d'aliénation par vente d'un bien immeuble acquis dans le cadre d'un leg non grevé de charge au bénéfice de l'INCa à hauteur de 95% et accepté le 13/11/2019, le conseil d'administration approuve l'aliénation de ce bien par vente pour un prix net vendeur de 62 000 euros, ce qui permettra à l'INCa, en tant que bénéficiaire pour 95% de ce leg, de recevoir 95% de cette somme, à savoir 58 900 euros.	Votée à l'unanimité
5	Election d'un membre du comité d'audit	Vu l'article 13.3 de la convention constitutive de l'INCa, Vu l'article 8 du règlement intérieur, Monsieur El Mouhoub MOUHOUD, personnalité qualifiée choisie pour son intérêt particulier pour le cancer est élu membre du comité d'audit de l'INCa pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'au 29 mai 2029.	Votée à l'unanimité

Le 11 Juin 2024
Le Président
M. Norbert IFRAH